

MAIRIE DE WARLUIS

Département de l'Oise

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 décembre 2020

Membres en exercice	Membres présents	Membres représentés	Date de la convocation et d'affichage
15	14	1	2/12/2020

Le sept décembre deux mille vingt, à dix-huit heures trente se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Madame Dominique MORET, Maire.

Sont présents : Dominique MORET, Sylvain PINTA, Béatrice PERRET-DELESQUE, Michel DAMBREVILLE, Jean-Michel JONETTE, Stéphane CAUCHOIS, Laurent GENIEZ, Arnaud BOURGEOIS.

Présents via l'application TEAMS : Denise RIBACOURT, Ginette MARGUERITE, Monique DAMONNEVILLE, François VALET, Brigitte LEPOETRE

M. Frédéric LOUVET assiste à la séance à partir de 19 h 15 via l'application TEAMS.

Absente, excusée et représentée : Mme Laure BEAUSSART représentée par Mme MORET.

Vu les articles R. 5211-2 et suivants du CGCT,

Considérant le décret du 29 octobre 2020,

Vu la loi n°202061379 du 14 novembre 2020, article 6,

Madame le Maire informe que sont considérés comme présents les élus participant à la réunion à la mairie et en visioconférence.

Pour le public, les débats de cette séance sont accessibles en direct par voie électronique, sans intervention possible.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

Monsieur Stéphane CAUCHOIS est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire précise que le dernier compte rendu du Conseil Municipal du 2 novembre 2020 doit être modifié. En effet, c'est après avis de la Commission des Travaux et non de la Commission d'urbanisme que le Conseil s'est prononcé sur le projet de la Société Luxel. Aucune autre observation n'étant formulée, le compte rendu du 2 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

CHOIX DU PRESTATAIRE DE L'ACM DE WARLUIS :

Madame le Maire indique que la Commission d'Appel d'offres s'est réunie le 30 novembre 2020. Elle rappelle que le Conseil Municipal a décidé de lancer un appel d'offres afin de choisir un prestataire pour la gestion et l'animation du service d'accueil collectif de mineurs en charge de la cantine scolaire, des activités périscolaires, extrascolaires, de la commune de Warluis.

Le cadre juridique choisi est une procédure adaptée pour un marché inférieur à 90KE. Cette procédure est souple et nous garantit d'expérimenter sur une année ce type de prestation avant de s'engager vers une Délégation de Service Public qui nous engagera sur plusieurs exercices.

L'appel d'offre a été publié le 22/10/2020 sur la plateforme des « Marchés Sécurisés ». Un avis de publication est paru dans le Parisien.

L'article 5 du Règlement de Consultation fixant la date et l'heure limites de réception des plis électroniques contenant les dossiers de candidatures et d'offres au 23 /11/2020 à 9H, le Conseil

Municipal confirme le constat de la Commission d'appel d'offres à savoir que les plis de Charlotte Loisirs et de La Ligue de l'Enseignement de l'Oise ont bien été déposés dans les délais.

Le Conseil municipal confirme, à l'unanimité, les conditions de recevabilité des candidatures.

Après avoir entendu le compte rendu de l'examen des dossiers de candidatures et d'offres des deux soumissionnaires, le conseil Municipal :

- remarque que selon leurs actes d'engagement, La Ligue de l'Enseignement de l'Oise s'engage sur une prestation de 61.747,53€, et Charlotte Loisirs sur une prestation de 86.381,45€, que les deux états annexés au budget récapitulatif de La Ligue de l'Enseignement de l'Oise ont permis un contrôle étroit du chiffrage de l'offre et de s'assurer qu'elle n'était pas sous- évaluée, qu'en conséquence, le moins disant est la Ligue de l'Enseignement de l'Oise avec une offre inférieure de 21.159,44€ par rapport à celle de Charlotte Loisirs.
- Approuve la notation des soumissionnaires effectuée par la Commission, conformément à l'article 6 du Règlement de consultation permettant de juger que La Ligue de l'Enseignement de l'Oise a présenté l'offre la meilleure.

En conséquence, le Conseil Municipal décide à la majorité, 14 voix pour et 1 abstention, d'attribuer le marché à La Ligue de L'Enseignement de l'Oise et donc de lui confier la gestion de l'ACM de Warluis, pour l'année 2021.

BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°3 :

Monsieur PINTA, adjoint chargé des finances, présente la décision modificative budgétaire n°3. Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative.

PROPOSITION D'ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE AK N°8 :

Madame le maire demande au conseil municipal l'accord de principe pour négocier avec les propriétaires de la parcelle AK N°8, qui permettrait l'agrandissement du cimetière ou du parking du cimetière. Le conseil municipal, après délibération, donne son accord à l'unanimité.

FOURNISSEURS D'ENERGIE : FIN DES CONTRATS REGLEMENTES :

Monsieur Stéphane Cauchois informe l'assemblée que selon la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et climat et la fin des contrats réglementés, la commune n'est pas tenue de changer de contrat.

La commune dispose de trois alternatives :

- Conserver le tarif règlementé
- Passer un accord avec le SE60 lors d'un prochain appel d'offres pour l'électricité (coût de 400 € pour la commune)
- Changer pour passer en offres de marchés avec des fournisseurs d'électricité.

Monsieur Stéphane Cauchois présente une étude comparative des fournisseurs d'électricité.

Il en ressort pour la commune que le tarif dit « Tarif de Vente Règlementé » est le plus favorable.

Monsieur Stéphane Cauchois demande l'accord du Conseil quant au maintien du contrat actuel afin de se donner le temps d'approfondir cette réflexion et propose de revoir le sujet en 2021.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de M. CAUCHOIS.

ETUDE GRDF : PROJET D'EXTENSION DU RESEAU GAZ NATUREL :

Monsieur Stéphane Cauchois informe les membres du conseil qu'avec Monsieur Michel Dambreville ils ont rencontré le responsable technique et le responsable commercial de GRDF le 25/11/2020.

L'activité de GRDF sur Warluis est la suivante :

Une concession jusqu'au 03/04/2031 avec une redevance de 1257.90 € TTC en 2020, 126 clients raccordés, 2311 MWh de gaz acheminés et 5.52 km de longueur totale de canalisations.

Pour donner suite à des demandes de Warluisiens sur l'énergie au gaz naturel, GRDF propose de faire une étude pour étendre son réseau sur la commune.

A la demande de la mairie, courant janvier 2021, le service commercial de GRDF va rencontrer les habitants qui ne sont pas raccordés au gaz pour une enquête d'extension du réseau de gaz naturel. Suivant le nombre de riverains prêts à s'engager, un devis pour l'extension du réseau sera présenté à la commune.

Le coût du raccordement à la charge des riverains est de 455.80 € TTC.

Le responsable commercial de GRDF informe la commune que dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial de l'Agglo du Beauvaisis, une subvention de 400 € TTC sera accordée aux personnes qui signeront un devis pour l'installation du compteur et coffret de gaz. Il s'agit de la convention FULL GAZ qui va être signée entre GRDF et l'Agglo du Beauvaisis.

Il n'y aura pas d'obligation de s'alimenter en gaz immédiatement, cela pourra se faire lors d'une modification de chaudière ultérieurement.

INFORMATIONS

● **Le transfert de compétences de l'Agglo en matière d'urbanisme dans le cadre du PLUI** est différé : Prévu au 1^{er} janvier 2021, cette mise en œuvre est reportée, en raison de la crise sanitaire, au 1^{er} juillet 2021. Les conseils municipaux auront donc à donner leur avis au cours du 2^{ème} trimestre 2021. Plusieurs réunions d'information sont prévues, organisées par secteur. Une réunion a déjà eu lieu le 24 novembre 2021 à Bailleul sur Thérain.

● **Projet de réaménagement des locaux communaux.**

En application de la décision du Conseil Municipal du 2 novembre, l'étude d'ingénierie conduite par l'agglo dans le cadre de la nouvelle plateforme multiservices a bien débuté.

● **Bilan provisoire des actions réalisées depuis le 25/05/2020, date de la prise de fonction des élus**

Madame le Maire rappelle que l'état d'urgence empêche toute réunion publique. Néanmoins, elle souhaite rendre compte aux warluisiens de ce qui est entrepris et faire le point des différentes actions communales effectuées depuis l'installation du conseil municipal.

Les actions à court terme, réalisées sont les suivantes :

Tout d'abord celles **exigées par la situation sanitaire** :

- *Adaptation des locaux et des organisations de travail* au service de la sécurité des enfants à l'école que ce soit pendant le temps scolaire ou périscolaire, les mercredis et les vacances
- *Le suivi des personnes isolées et/ ou vulnérables* avec la mise en place d'un réseau de bénévoles voisins solidaires. Cette action de prévention a été complétée par la mise à disposition des masques réalisés par les couturières de Warluis ainsi que ceux attribués par la communauté d'Agglo.

Puis, **les actions visant à dynamiser le village** :

Périscolaire :

- Mise en route d'activités à destination des enfants visant à favoriser les inscriptions à l'école. Un stage a été organisé dès cet été et les 4 mercredis de septembre. Un Accueil périscolaire, garderie et cantine ainsi qu'un accueil extrascolaire, les mercredis et vacances scolaires sont mis en place depuis le 1^{er} octobre et seront assurés pour 2021 comme nous venons d'en décider en ce début de réunion.

- *Création d'un marché local* : Madame Perret-Delesque précise que le marché a débuté pendant le 1^{er} confinement et s'est développé à partir de juin. 14 commerçants ambulants sont maintenant présents chaque mercredi de 16 à 19H. Dès que les conditions sanitaires le permettront un marché nocturne mensuel sera tenté.

- *Les travaux dans la commune* : Monsieur Dambreville explique que des travaux ont été réalisés avec les équipes municipales comme l'entretien des rues et de la voirie, la remise en état des poteaux de soutien du préau de l'école, la réhabilitation et isolation du logement de la poste, la mise aux normes des branchements électriques de la place communale. Des prestataires sont également intervenus ainsi que l'équipe d'insertion de la Communauté d'agglo. Il précise que le curage des mares sera réalisé le 15 décembre prochain.

Les actions à moyen et long terme prévues ont été également engagées.

- les projets concernant les bâtiments communaux évoqués précédemment
- la venue de médecins à Warluis : des contacts sont pris avec plusieurs médecins et un travail est en cours pour tenter de mettre en place un partenariat public pour les locaux.

●**Point sur le Calendrier budgétaire** :

La Commission des Finances se réunira le lundi 18 janvier 2021 pour arrêter les orientations du budget 2021 qui seront proposées au Conseil Municipal le lundi 25 Janvier 2021. Ce cadre ainsi défini permettra de bâtir un budget qui sera soumis au vote du conseil en mars 2021

QUESTIONS DIVERSES :

- M. GENIEZ signale que l'entrée de l'accueil périscolaire n'est pas suffisamment éclairée et est dangereuse pour les piétons. Monsieur Dambreville indique que des projecteurs sont commandés et devraient être installés avant la fin de ce mois.

- M. CAUCHOIS propose une ouverture du point vert le samedi après-midi, Mme le Maire propose que cette permanence soit tenue à partir de mars 2021 par des conseillers volontaires afin de mesurer la fréquentation et d'envisager une organisation pérenne.

- Madame le Maire regrette une fois encore ce qui règlementairement peut être assimilé à des dépôts sauvages à savoir les déjections canines sur la place communale, devant les entrées des écoles ou sur les trottoirs, les masques jetés sur la voie publique, les détritiques abandonnés sur les chemins. Malgré les rappels amiables ces incivilités perdurent. Des mesures plus coercitives sont donc envisagées. De même, elle rappelle que les trottoirs doivent être réservés aux piétons et ne sont pas des aires de stationnement.

- M. VALET signale qu'il ne reçoit plus le menu de la cantine pour le mettre sur FACEBOOK et demande si le Père Noël passera dans les écoles. Madame Perret-Delesque confirme que le Père Noël passera le jeudi 17 décembre à l'école maternelle et vendredi 18 décembre à l'école primaire.

-Mme RIBAU COURT annonce le résultat du Téléthon 2020 : Warluis affiche une fois encore un très beau résultat puisque la collecte qui n'est pas terminée dépassera les 9 000 €. Elle remercie les warluisiens et les sponsors pour leur générosité.